



BANQUE DE TUNISIE

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 112.500.000 DINARS
SIEGE SOCIAL - 2, RUE DE TURQUIE - 1001 TUNIS
R.C N° B1105941996

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 7 MAI 2010 EXERCICE 2009

Les actionnaires de la BANQUE DE TUNISIE sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Vendredi 7 Mai 2010 à 10 heures, à l'HOTEL ACROPOLE, Rue Rodrigo De Freitas, Les Berges du Lac, 2045 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2009,
- Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes et du rapport sur les états financiers consolidés du Groupe Banque de Tunisie, arrêtés au 31 décembre 2009,
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par les articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales et l'article 29 de la loi n° 2001/65 du 10 juillet 2001 relative aux Etablissements de Crédit,
- Approbation des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2009, et quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice 2009,
- Renouvellement du mandat d'un administrateur,
- Emission d'un emprunt obligataire,
- Fixation du montant des jetons de présence alloués aux administrateurs,
- Affectation de la réserve à régime spécial au compte de réserve de prévoyance.

Tout actionnaire peut assister à l'Assemblée Générale Ordinaire en retirant une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de comptes-dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet, ou se faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

Les documents relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Service Titres de la Banque de Tunisie sis 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

P/ LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



BANQUE DE TUNISIE

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 112.500.000 DINARS
SIEGE SOCIAL - 2, RUE DE TURQUIE - 1001 TUNIS
R.C N° B1105941996

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 7 MAI 2010

Les actionnaires de la BANQUE DE TUNISIE sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le Vendredi 7 Mai 2010 à 11 heures 30, à l'HOTEL ACROPOLE, Rue Rodrigo De Freitas, Les Berges du Lac, 2045 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la modification de la valeur nominale de l'action,
- Approbation de la modification de la valeur nominale de l'action,
- Approbation de la modification de l'article 5 des Statuts.

Tout actionnaire peut assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire en retirant une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de comptes-dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet, ou se faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

Les documents relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Service Titres de la Banque de Tunisie sis 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

P/ LE CONSEIL D'ADMINISTRATION